

de la crypte, flanqué de réduits rectangulaires (1), correspondait à celui de l'église, comme dans les cryptes des cathédrales de Chartres et d'Auxerre. Trois travées de cette galerie servent de cave à un habitant du pays. Leurs voûtes d'arêtes sont séparées par des doubleaux en plein cintre. Les piliers cantonnés de colonnettes alternaient avec des colonnes isolées, et les sept travées du déambulatoire souterrain communiquaient avec l'hémicycle central. Les chapiteaux, garnis de feuilles d'eau, présentent des tailloirs en biseau, et de larges fenêtres en plein cintre s'ouvraient dans le mur extérieur. Après avoir étudié les ruines de la crypte et les dessins exécutés en 1784, nous admettons que la grande église actuelle fut commencée vers 1180 et terminée vers le milieu du XIII^e siècle.

ÉGLISE DE MORIENVAL

Les origines de l'abbaye de Morienvall (2) sont enveloppées d'une profonde obscurité (3). Le P. Lecointe (4) et l'abbé Carlier (5) attribuent la fondation du monastère au roi Dagobert; mais c'est une simple hypothèse qui ne s'appuie sur aucun texte authentique. En effet, le village de Morienvall est mentionné pour la première fois en 870 dans un diplôme de Charles le Chauve (6), et le plus ancien document qui se rapporte à l'abbaye est une charte de Charles le Simple datée de l'année 920 (7). Le Roi y fait allusion à un incendie qui avait détruit les titres de donation octroyés au monastère par Charles le Chauve, et confirme à l'abbaye la propriété de plusieurs domaines, ainsi que les revenus de l'église de Béthancourt, près de Crépy en Valois. Il est probable que cet incendie avait été allumé par les Normands qui ravagèrent le Soissonnais en 886 (8); mais on ne saurait en conclure que l'abbaye existait avant le IX^e siècle.

Les religieuses de Morienvall avaient intérêt à laisser croire que la fondation de leur monastère remontait à une date très reculée. Elles cachaient leurs archives avec un soin jaloux, et l'historien du Valois, Muldrac, qui voulut « s'aller esgayer » à l'abbaye pour en voir les titres, ne put rien obtenir « nonobstant ses diligences, voyages, prières et lettres (9) ». Mabillon fut plus heureux, et sa réputation lui fit ouvrir les portes de l'abbaye. Accompagné de son ami dom Ruinart, il se rendit à Morienvall, où il put constater que le plus ancien titre du chartrier était le diplôme de Charles le Simple (10). Son précieux témoignage a permis aux auteurs du *Gallia Christiana* de

(1) *Le Mont-Notre-Dame. Histoire et description*, pl. VII.

(2) Oise, arr. de Senlis, canton de Crépy en Valois.

(3) On peut consulter sur l'histoire de l'abbaye les ouvrages suivants : MABILLON, *Annales ordinis Sancti Benedicti*, t. VI, p. 94. — *Gallia Christiana*, t. IX, col. 448. — CARLIER, *Histoire du duché de Valois*, 1764, t. I, p. 102, 205, 210, 426; t. II, p. 115, 209, 585, et t. III, p. 194. — Abbé PÉCHEUR, *Annales du diocèse de Soissons*, 1864, t. I, p. 464; t. II, p. 229; t. III, p. 546; t. V, p. 28, et t. VII, p. 265 à 280, 337 à 349. — PEIGNÉ-DELACOURT, *Cartulaire de l'abbaye de Morienvall*, 1876, in-4^o.

(4) *Annales ecclesiastici Francorum*, t. IV, p. 602.

(5) *Histoire du duché de Valois*, t. I, p. 103.

(6) *Historiens des Gaules et de la France*, t. VIII, p. 626.

(7) *Annales ordinis Sancti Benedicti*, t. VI, p. 642.

(8) *Annales Vedastini*, dans les *Historiens des Gaules et de la France*, t. VIII, p. 82.

(9) *Le Valois royal*, p. 49.

(10) *Annales ordinis Sancti Benedicti*, t. VI, p. 94.

rejeter la légende qui représente Dagobert comme le fondateur de l'abbaye. Il est beaucoup plus vraisemblable d'en attribuer l'origine à la générosité de Charles le Chauve.

On ne trouve aucun renseignement sur l'histoire de Morienvall au XI^e siècle dans les chroniques et dans les chartes; mais comme le diplôme de 920 prouve que Robert, frère du roi Eudes, avait reçu le monastère en bénéfice, il est permis d'en conclure que les biens de l'abbaye furent usurpés par divers seigneurs pendant de longues années. Au commencement du XII^e siècle, l'abbaye fut spécialement affectée à des religieuses bénédictines, et la confrérie des chanoines qui s'était établie à Morienvall depuis plusieurs siècles fut soumise à la juridiction du doyen du chapitre. La première abbesse dont l'histoire a conservé le souvenir se nommait Pétronille. Elle exerçait ses fonctions au moment de la translation des reliques de saint Annobert à Morienvall. Ce pieux évêque de Séz, mort vers l'an 720, avait été enterré dans l'abbaye de Fontenay (1), jusqu'au jour où des prêtres du diocèse transportèrent sa châsse de province en province pour recueillir d'abondantes aumônes. Pétronille, ayant appris que le cortège suivait la chaussée Brunehaut pour se rendre de Senlis à Soissons, fit offrir l'hospitalité aux porteurs de reliques. La châsse, déposée dans le chœur de l'église de Morienvall, se trouva si lourde le lendemain qu'il fut impossible de la déplacer. Les prêtres qui l'accompagnaient durent se résigner à reprendre le chemin de la Normandie sans leur précieux fardeau, tandis que les pèlerins affluaient vers l'abbaye pour vénérer les nouvelles reliques. Tel est le récit contenu dans un légendaire dont Mabillon a reproduit le texte (2). Les Bollandistes n'ont pas mentionné cette translation (3), mais il faut en fixer la date au 1^{er} septembre de l'année 1122 (4).

La prospérité de l'abbaye s'accrut rapidement au XII^e siècle, grâce à de nombreuses donations. En 1176 (5), une bulle du pape Alexandre III énumère au nombre de ses biens le droit d'usage dans la forêt de Retz, la terre de Fresnoy-la-Rivière, le moulin de Vattier-Voisin, les dîmes de Fonches, de Saint-Pierre-Aigle et de Plailly, et les revenus des églises de Béthancourt, d'Oisny (Oise), de Parvillers et de Fransart (Somme). Cette bulle, qui fait mention de l'église abbatiale, constate que les religieuses avaient le droit de nommer le curé de l'église paroissiale. Agnès de Viri, dont la dalle tumulaire est encore conservée, mourut à la fin du XII^e siècle, après avoir accepté en 1190 une donation de terres faite à l'abbaye par Florent de Hangest (6). Nous n'avons pas à résumer ici l'histoire de l'abbaye depuis le XIII^e siècle jusqu'à l'année 1745, époque où le monastère fut supprimé par Mgr de Fitz-James, évêque de Soissons, à la suite d'interminables querelles entre les curés de Morienvall et les abbesses (7). Les religieuses se retirèrent, les unes au Parc aux Dames, les autres à Saint-Remi de Villers-Cotterets. Enfin, le 6 janvier 1748, les biens du monastère furent réunis à ceux de l'abbaye de Royal-Lieu (8).

L'église abbatiale s'est conservée intacte, mais on ne possède aucun renseignement historique sur sa construction. Carlier prétend que l'édifice fut commencé vers l'an 907, et que les travaux durèrent plus de cent ans (9). C'est une légende qui ne mérite même pas d'être discutée. Le nécrologe de l'abbaye fixait au 14 juin la date de la consécration de l'église, et cette cérémonie fut sans doute célébrée dans le cours du XI^e siècle, car les plus anciennes parties de la nef ne

(1) *Gallia Christiana*, t. XI, col. 713.

(2) *Annales ordinis Sancti Benedicti*, t. VI, p. 644.

(3) *Acta Sanctorum*, mai, t. III, p. 625.

(4) *Annales ordinis Sancti Benedicti*, t. VI, p. 94.

(5) PEIGNÉ-DELACOURT, *Cartulaire de l'abbaye de Morienvall*, p. 11.

(6) *Cartulaire* déjà cité, p. 15.

(7) Abbé PÉCHEUR, *Annales du diocèse de Soissons*, t. VII, p. 266.

(8) *Ibid.*, p. 278.

(9) *Histoire du duché de Valois*, t. I, p. 104.

peuvent pas être antérieures au règne de Henri I^{er}. Au XII^e siècle, on éleva le clocher-porche, et l'abside fut rebâtie sur un nouveau plan; mais rien ne prouve que cette reconstruction soit postérieure à l'arrivée des reliques de saint Annobert à Morienvall, en 1122, comme le suppose M. Anthyme Saint-Paul (1). En 1240, Pierre de Parvillers et sa femme fondèrent une chapellenie dans l'église de Morienvall (2). Ils affectèrent les revenus de leurs domaines à l'entretien du chapelain Hugues, curé de Parvillers, près de Montdidier, en déclarant que le droit de nommer son successeur reviendrait à l'abbesse après sa mort. Cette fondation permet de préciser la date de la grande chapelle du transept (3).

La partie supérieure de l'abside fut reconstruite au XIV^e siècle, et l'abbesse Jeanne d'Arsonval, qui gouverna le monastère sous le règne de François I^{er}, établit douze autels dans l'église (4). Vers 1580, l'abbesse Jeanne Foucault fit enlever sur la façade une statue équestre de Dagobert qui ne pouvait pas remonter au X^e siècle, suivant l'opinion de Carlier (5). Cette statue fut transportée dans le chœur; mais, au commencement du XVIII^e siècle, l'abbesse Madeleine de Sérent, frappée de la lourdeur de son style, eut l'idée bizarre de la faire enterrer en face de la chapelle du Rosaire. Anne II Foucault renouvela la décoration de l'église en 1608 (6), et c'est vers la même époque qu'un nouveau portail fut percé dans l'axe du bas côté nord. En 1614, on remania la charpente des croisillons (7), et l'abbesse Anne III Foucault fit voûter la nef et le carré du transept en 1652, comme l'indiquent les initiales et les dates gravées sur les clefs de voûte. Les travées méridionales de la nef et le bas côté sud furent reconstruits au XVII^e siècle, et tous ces travaux furent terminés vers 1690, par les soins de l'abbesse Madeleine de Sérent (8).

En 1745, l'église de l'abbaye fut affectée au service paroissial après le départ des religieuses, et Mgr de Fitz-James, évêque de Soissons, fit démolir l'église du village, consacrée à saint Denis, malgré les protestations des habitants, qui venaient de dépenser 2,000 livres pour la réparer (9). A la même époque, l'église abbatiale fut complètement dépouillée de son mobilier (10). Ses cloches furent descendues des tours, l'orgue fut vendu à la paroisse Saint-Pierre de Montdidier, les reliquaires, les calices, les croix et les chandeliers furent transportés à Soissons; mais les stalles des religieuses échappèrent à cette dévastation méthodique. On ne respecta même pas la châsse de saint Annobert, dont les reliques furent en partie dispersées. Le droit de présentation à la cure,

(1) *Mémoire du Comité archéologique de Senlis*, 3^e série, t. VII, p. 49 et 50.

(2) PEIGNÉ-DELACOURT, *Cartulaire de l'abbaye de Morienvall*, p. 31.

(3) Bibliographie : EWIG, *Compiègne et ses environs*, 1836, p. 199. — LAMBERT DE BALLYHIER, *Compiègne historique et monumental*, 1842, t. II, p. 91. — GRAVES, *Précis statistique du canton de Crépy en Valois*, dans l'*Annuaire de l'Oise*, 1843, 2^e partie, p. 129. — TAYLOR et NODIER, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, 1845, Picardie, t. III, pl. 97 à 102. — Abbé DARRAS, *Essai sur l'église de Morienvall*, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Soissons*, t. II, 1848, p. 112. — VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire d'architecture*, 1859, t. III, p. 341, et t. VIII, p. 204. — Emmanuël WOILLEZ, *Répertoire archéologique du département de l'Oise*, 1862, p. 177. — Daniel RAMÉE, *Histoire générale de l'architecture*, 1862, t. II, p. 815. — Abbé PIHAN, *Esquisse descriptive des monuments historiques dans l'Oise*, 1889, p. 517. — HERBERT MOORE, *Development and character of gothic architecture*, 1890, p. 33. — LOUIS GONSE, *L'art gothique*, 1891, p. 56. — ANTHYME SAINT-PAUL, *Discussion archéologique sur les dates de l'église de Morienvall*, dans les *Mémoires du Comité archéologique de Senlis*, 1893, 3^e série, t. VII, p. 48. — ANTHYME SAINT-PAUL, *Poissy et Morienvall*, dans les *Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin*, 1895, t. XVI, p. 1. — ENLART, *Le style gothique et le déambulatoire de Morienvall*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1894, t. LV, p. 125. — ANTHYME SAINT-PAUL, *La transition*, dans la *Revue de l'art chrétien*, 1895, p. 13. — LOUIS REGNIER, *Les origines de l'architecture gothique*, dans les *Mémoires de la Société historique de Pontoise*, 1895, t. XVI, p. 124.

(4) *Gallia Christiana*, t. IX, col. 450.

(5) *Histoire du duché de Valois*, t. I, p. 104.

(6) *Gallia Christiana*, t. IX, col. 450.

(7) Cette date est inscrite sur une solive.

(8) *Gallia Christiana*, t. IX, col. 451.

(9) L'église paroissiale était bâtie sur la place qui s'étend devant l'église abbatiale.

(10) *Annales du diocèse de Soissons*, par M. l'abbé PÉCHEUR, t. VII, p. 277.

qui appartenait jadis à l'abbesse, revint à l'évêque de Soissons, ainsi que la collation des chapelles de l'église abbatiale consacrées à saint Julien, à saint Nicolas, à la Trinité, à la Sainte Vierge, à saint Jean-Baptiste et à saint Thomas.

En réunissant l'abbaye de Morienval à celle de Royal-Lieu par un décret daté du 6 janvier 1748, Mgr de Fitz-James, évêque de Soissons, avait décidé que l'abbesse de Royal-Lieu demeurerait chargée de toutes les réparations de l'église conventuelle de Morienval; mais celle-ci s'efforçait d'é luder cette clause onéreuse. Les habitants s'étant plaints qu'un pilier de la nef menaçait ruine, l'évêque rendit une ordonnance, le 31 mai 1764, pour obliger l'abbesse à remplir ses engagements. Le 21 juin suivant, un craquement sourd se fit entendre dans le pilier. On s'empressa d'étayer les grandes arcades sans entreprendre aucune réparation. L'abbesse Françoise de Solenge donna même l'ordre d'enlever les pierres déjà réunies devant l'église pour les transporter à Royal-Lieu, où elle faisait construire un nouveau bâtiment. Grâce à l'énergie du curé Capeaumont, elle ne put accomplir son projet. Les travaux n'étaient pas encore commencés en 1768, car les habitants se plaignaient à cette époque du mauvais état des murs qui menaçaient ruine et de la vétusté de la charpente (1).

L'église Notre-Dame de Morienval (2) n'eut point à souffrir de la période révolutionnaire (3) et fut classée au nombre des monuments historiques en 1840. Une restauration partielle, entreprise de 1878 à 1880 sous la direction de M. Selmersheim, a rendu au bas côté nord et aux travées correspondantes de la nef leur caractère primitif. En même temps, l'élégante chapelle du transept a été débarrassée du badigeon qui la recouvrait, et les soubassements de l'abside se trouvent consolidés par une reprise en sous-œuvre. Un legs important fait à la fabrique par M. l'abbé Réaux, ancien curé de Morienval, permettra de commencer prochainement la restauration du chœur. C'est une œuvre très délicate qui soulève de nombreux problèmes archéologiques, mais l'habileté de M. Selmersheim saura la mener à bonne fin.

Le plan actuel de l'édifice comprend une nef, deux bas côtés, un transept assez saillant et un chœur entouré d'un déambulatoire très étroit (4). Un clocher-porche s'élève au-dessus de la façade, et l'abside est flanquée de deux tours jumelles (5). La reconstruction du sanctuaire au XII^e siècle et la chapelle bâtie dans le croisillon nord au XIII^e siècle ont complètement modifié la forme primitive de l'église; mais il est facile de reconnaître encore aujourd'hui les dispositions qu'elle présentait au XI^e siècle. Son plan se composait alors d'un porche, d'une nef, de deux collatéraux, d'un transept flanqué de deux absidioles et d'un chœur en hémicycle (6). On peut comparer ce type de plan à celui d'une basilique latine, comme celle de Saint-Pierre ès Liens à Rome; mais il se rapproche encore davantage du plan des églises de Saint-Léger-aux-Bois (Oise) et de Saint-Thibault-de-Bazoches (Aisne), qui appartiennent au XI^e siècle (7). Plusieurs archéologues ont prétendu que le plan actuel de l'église de Morienval ressemblait à celui de l'église de Saint-Germain des Prés à Paris. C'est une comparaison mal choisie, car le chœur de ces deux monuments n'est pas bâti sur le même plan. La forme des deux églises était peut-être identique au

(1) Abbé PÉCHEUR, *Annales du diocèse de Soissons*, t. VII, p. 338, 340 et 346.

(2) Beaucoup d'auteurs modernes ont fait une confusion entre le vocable de l'église abbatiale consacrée à Notre-Dame et celui de l'église paroissiale dédiée à saint Denis.

(3) Les archives communales possèdent un registre qui contient les délibérations du conseil de fabrique entre les années 1782 et 1791. On y trouve le marché relatif à la fonte de la grosse cloche en 1782.

(4) Cf. pl. V, fig. 1.

(5) Voici les principales dimensions de l'église de Morienval : long. totale dans œuvre, 40^m,90; long. de la nef, 15^m,50; larg. totale, 15^m,60; larg. de la nef, 7 mètres; larg. au transept, 26^m,35; larg. du déambulatoire, 1^m,90; haut. des voûtes de la nef, 10^m,80; haut. de la voûte du chœur, 10^m,65; haut. de la voûte du déambulatoire, 4^m,85.

(6) Cf. pl. V, fig. 2.

(7) *Ibid.*, pl. XIV et XVII.

XI^e siècle, mais le plan du chevet primitif de Saint-Germain des Prés est plus difficile à restituer que celui de l'église de Morienval.

Le porche, placé sous le clocher de la façade, comme dans les églises de Cerny en Laonnois (Aisne) et d'Orrouy (Oise), ne se trouvait pas à l'origine en dehors de la nef, comme nous l'avions cru tout d'abord (1). En effet, la colonne engagée dans l'une de ses piles, vis-à-vis du bas côté nord, est bien primitive, et son existence prouve que les collatéraux communiquaient directement avec les travées du porche au XI^e siècle. La partie centrale du porche, dont la construction peut remonter au milieu du XI^e siècle, est recouverte d'une voûte d'arêtes refaite à l'époque moderne. Cette voûte est encadrée par quatre arcades en plein cintre qui s'appuient sur des piliers massifs et sur des tailloirs en biseau garnis d'étoiles gravées en creux et de hachures en zigzags (2).

Du côté nord, la croisée d'ogives qui s'élève au-dessus du porche porte les initiales A F à la clef de voûte. Il faut en conclure qu'elle fut établie vers 1652 par l'ordre de l'abbesse Anne III Foucault, en même temps que les voûtes de la nef. L'une des nervures traverse un contrefort établi après coup pour consolider le soubassement du clocher. Cette partie de l'église, reconstruite au XVII^e siècle, était peut-être surmontée d'une voûte d'arêtes au XI^e siècle, mais on n'en retrouve plus aucun débris. Une ancienne fenêtre en plein cintre s'ouvre près de la tourelle d'escalier. Au sud, le porche est recouvert d'une charpente moderne, et ses murs extérieurs ont été reconstruits. La tribune supérieure fut rebâtie au XII^e siècle, quand on éleva le clocher de la façade. Encadrée par un arc en plein cintre et bouchée par un mur moderne, elle s'ouvrait autrefois sur la nef, comme dans l'église de Cerny en Laonnois (3).

La nef fut recouverte de croisées d'ogives au XVII^e siècle, comme l'indiquent la date de 1652 et les initiales de l'abbesse Anne III Foucault qui se détachent en relief sur la clef de voûte de la troisième travée. Au XI^e siècle, le vaisseau central était surmonté d'un lambris. Les nervures des voûtes, taillées suivant les profils en usage pendant le XVI^e siècle, reposent au sud sur des consoles garnies de glands du plus mauvais goût et au nord sur des colonnes engagées rétablies en 1878 par M. Selmersheim. On pourrait croire que ces colonnes ne devaient pas exister primitivement, puisque la nef était dépourvue de voûtes; mais il suffit de monter dans les combles pour être convaincu que cette disposition avait été adoptée par le constructeur du XI^e siècle. En effet, on retrouve au-dessus des piles de chaque travée les fûts des colonnes engagés dans les murs de la nef (4). L'un de ces fûts, visible sous la charpente, conserve encore son amortissement conique. Les colonnes avaient été coupées au XVII^e siècle pour établir des culs-de-lampe sous les retombées des ogives; mais l'architecte du XI^e siècle les avait peut-être engagées dans les piles avec l'intention d'appareiller une voûte qu'il n'a pas osé construire. Les églises de Berny-Rivière et de Saint-Thibault-de-Bazoches (Aisne) offrent des exemples de la même disposition.

Du côté nord, la nef se compose de trois travées. Ses grands arcs en plein cintre, formés d'un double rang de claveaux, s'appuient sur des piliers carrés cantonnés de quatre colonnes. Deux de ces colonnes supportent les arcades des travées : la troisième reçoit un doubleau du bas côté, et la quatrième est engagée dans le mur de la nef. L'arc de la dernière travée retombe sur un pilastre du côté du transept. Tous les chapiteaux portent l'empreinte de ce style encore barbare dont les sculpteurs du XI^e siècle ont laissé dans la région quelques spécimens si intéressants. Les uns sont ornés de grosses volutes qui dérivent d'une grossière imitation des chapiteaux ioniques ;

(1) Cf. p. 48.

(2) Cf. pl. V, fig. 11.

(3) FLEURY, *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, t. III, p. 26.

(4) Cf. pl. VI.

les autres sont rehaussés de têtes grimaçantes ou revêtus de pédoncules, de trous triangulaires et de lourdes palmettes : celui-ci représente deux chevaux accouplés réunis par une bride; celui-là, un masque d'animal au milieu de nombreuses spirales qui s'enroulent en sens contraire (1). Cette étrange décoration, dont le relief est très faiblement accusé, se rapproche beaucoup de celle qui est appliquée sur d'autres chapiteaux de la même époque dans les églises de Chivy et d'Oulchy-le-Château (Aisne). Les tailloirs offrent un profil en biseau, et les bases ont été toutes refaites sans exception. Les anciennes bases devaient être munies de petites griffes pointues qui ne présentaient certainement pas le caractère des griffes actuelles.

Dans l'axe de chaque travée s'ouvre une fenêtre en plein cintre reconstruite sur le même modèle que les baies primitives. La restauration entreprise de 1878 à 1880, par les soins de la commission des monuments historiques, a été faite d'une manière très consciencieuse. M. Selmersheim s'est contenté de remplacer les bases et quelques fûts des colonnes, les claveaux effrités et les assises qui encadrent les fenêtres. Le style des travées et l'ornementation des chapiteaux permettent d'attribuer cette partie de l'église au milieu du XI^e siècle. Dans son état primitif, la nef offrait une grande ressemblance avec celle des églises de Berneuil-sur-Aisne (Oise), de Berny-Rivière, de la Croix, de Montlevon, d'Oulchy-le-Château, de Saint-Thibault-de-Bazoches (Aisne), de Deuil (Seine-et-Oise) et de Saint-Germain des Prés à Paris. Ce système de construction porte l'empreinte d'un style beaucoup plus avancé que celui des églises rurales bâties dans la première moitié du XI^e siècle.

Au sud, la nef a perdu toute sa valeur archéologique par suite des remaniements exécutés au XVII^e siècle. Ses trois travées furent reprises en sous-œuvre, et les deux anciennes piles furent remplacées par de lourds supports rectangulaires flanqués de pilastres peu saillants. Les grands arcs en plein cintre, formés d'un double rang de claveaux, ont conservé leur caractère primitif. Comme la nef n'était pas préparée à recevoir des voûtes, on avait jugé prudent de consolider les travées méridionales avant d'appareiller les croisées d'ogives. Une colonne du XI^e siècle, surmontée d'un curieux chapiteau à volutes (2), est encore en place dans la travée voisine du porche. Trois fenêtres en plein cintre éclairent la nef du côté sud : leur encadrement a été agrandi au XVII^e siècle, mais les assises supérieures sont restées intactes, car on aperçoit l'ancienne corniche à l'extérieur.

Le dallage de l'église est formé de belles pierres de liais qui recouvrent les restes des abbesses de Morienvall. La plus ancienne tombe, en partie cachée sous la première marche du chœur, est celle d'Agnès de Viri, qui vivait à la fin du XII^e siècle (3). Dans la nef, on peut encore déchiffrer en partie les inscriptions funéraires de Jeanne d'Arsonval, morte le 4 mai 1544; d'Anne de Villelume, morte le 29 novembre 1571; de Jeanne V Foucault, morte le 2 décembre 1598, et d'Anne II Foucault, morte le 18 novembre 1635. Cette dernière tombe fut sculptée, à Crépy en Valois, par Rieul et Billion. Une autre dalle du XVII^e siècle fait connaître le nom de Jean Lebel, tombier à Paris.

Les trois travées du bas côté nord, séparées par des doubleaux en plein cintre surhaussés, avaient déjà subi de nombreux remaniements avant la restauration de 1878. Pour résister à la poussée des terres de l'ancien cimetière, dont le niveau était à trois mètres au-dessus du sol de

(1) Cf. pl. V, fig. 4 et 6 à 10.

(2) *Ibid.*, fig. 3.

(3) L'épitaque de cette abbesse est ainsi conçue :

[H]IC JACET AGNÈS DE VIRI ABBATISSA MORGNEVALLIS
 QV[ISQ]VIS ERIS QVI TRANSIERIS STA PERLEGE FLORA
 SVM QVOD ERIS FVERAM[QVE QVOD ES PRO ME PRECOR ORA.]

la nef, on avait établi des contreforts intérieurs qui dénaturaient le style primitif du collatéral. M. Selmersheim se trouvait donc obligé de rebâtir cette partie de l'église, en remplaçant les colonnes et les chapiteaux engagés dans le mur extérieur; mais les trois chapiteaux qui reçoivent la retombée des doubleaux du côté de la nef se sont conservés intacts : leur corbeille est garnie de grosses volutes, d'enroulements et d'un masque à longue barbe (1).

Faut-il admettre que le bas côté nord était recouvert de voûtes d'arêtes à l'origine? C'est une question bien difficile à résoudre aujourd'hui. Les doubleaux en plein cintre qui traversent le collatéral existaient certainement au XI^e siècle, comme le plan des piles suffit à le prouver; mais dans plusieurs églises de la région bâties au XII^e siècle la charpente des bas côtés repose sur des arcs isolés, notamment à Élincourt (Oise), à Trucy et à Vorges (Aisne). On peut supposer que l'architecte de l'église de Morienvall avait adopté la même disposition. Si l'existence de quelques amorces a décidé M. Selmersheim à recouvrir le collatéral de trois voûtes d'arêtes, ces débris n'étaient peut-être pas de la même date que les piliers. Le bas côté méridional, surmonté d'un lambris moderne, porte l'empreinte des remaniements maladroits exécutés au XVII^e siècle. Les anciens doubleaux ont été remplacés par des arcs sans caractère qui retombent sur des pilastres. L'arcade qui fait communiquer le collatéral avec le croisillon sud est restée intacte, mais le mur extérieur a été reconstruit. Le bas côté sud n'offre donc plus aujourd'hui aucun intérêt archéologique : son style devait être semblable à celui du bas côté nord au XI^e siècle.

La voûte d'ogives qui s'élève sur le carré du transept est renforcée de liernes et de tiercerons. Elle porte à la clef la date de 1652. Cette partie de l'église, dépourvue de voûtes au XI^e siècle, se trouvait alors encadrée par des arcs en plein cintre qui supportaient une lanterne recouverte de charpente. En pénétrant sous le comble, on voit encore quatre fenêtres en plein cintre destinées à éclairer primitivement la croisée de l'église, comme à Catenoy (Oise) et à Saint-Étienne de Beauvais (2). Les piles d'angle se composaient d'un massif très épais flanqué de pilastres, et les grands arcs retombaient sur des tailloirs garnis de hachures en zigzag et d'étoiles gravées en creux, dont il reste encore quelques débris à l'entrée du transept (3). Comme ces arcades isolées n'avaient pas moins de sept mètres d'ouverture, leurs claveaux ne tardèrent pas à s'effondrer. Dès la première moitié du XII^e siècle, on reconnut la nécessité de remplacer l'arc appareillé en avant du sanctuaire. Pour comprendre les anciennes dispositions du transept, il faut le comparer à celui de l'église de Saint-Léger-aux-Bois (Oise), qui conserve encore sa charpente apparente soutenue par des arcs isolés comme dans les basiliques chrétiennes (4). L'architecte de l'église de Montmille, près de Beauvais, avait adopté le même système pour recouvrir le transept.

Le croisillon nord, dont la saillie était beaucoup moins accentuée au XI^e siècle, se terminait à cette époque en avant de la chapelle bâtie contre le mur du chevet au XIII^e siècle. Recouvert à l'origine d'un simple plafond de bois, il est surmonté d'un berceau en planches qui porte la date de 1614. Entre le croisillon et le carré du transept, on voit un arc en plein cintre moderne : deux fenêtres de la même forme étaient percées dans le mur du fond avant la construction de la chapelle. À l'ouest, une baie cintrée s'ouvre au-dessus du tombeau de Florent de Hangest, seigneur de Viri, mort pendant la troisième croisade, en 1191. Le chevalier, dont la statue n'est pas antérieure au XIII^e siècle, est représenté vêtu d'un haubert et d'une cotte d'armes, tenant un écu

(1) Cf. pl. V, fig. 5.

(2) *Ibid.*, fig. 12 et 13.

(3) L'église de Saint-Germer possédait également une tour-lanterne au XI^e siècle, suivant le témoignage de Guibert de Nogent.

(4) Cf. pl. XV, fig. 7.

triangulaire chargé de coquilles, et les pieds appuyés sur un chien (1). Du côté de l'est, une porte donne accès dans un réduit barlong, voûté en berceau, qui se prolonge sous le clocher bâti au nord du chœur. A gauche, un arc en tiers-point décoré de moulures, des colonnes engagées et des chapiteaux à crochets encadraient l'entrée d'une petite chapelle du XIII^e siècle, voûtée d'ogives, qui fut démolie à l'époque moderne. Cette chapelle avait remplacé l'absidiole en hémicycle du XI^e siècle, dont M. Selmersheim a retrouvé les fondations.

Au XIII^e siècle, on voulut agrandir le croisillon en éventrant le mur du nord pour élever une grande chapelle dont l'arc en tiers-point surhaussé retombe sur deux colonnes et quatre colonnettes. Cette chapelle est recouverte d'une croisée d'ogives en forme d'amande qui s'appuie sur de minces colonnes ornées d'une bague. Les trois formerets qui renforcent la voûte encadrent l'archivolte en tiers-point des fenêtres, et le soubassement est garni d'élégantes arcatures en plein cintre soutenues par des colonnettes (2). Les feuillages des chapiteaux et les profils des arcs portent bien l'empreinte du style en usage dans la première moitié du XIII^e siècle. Il est probable que cette chapelle fut construite grâce à la générosité de Pierre de Parvillers et de sa femme, qui fondèrent une chapellenie dans l'église, en 1240, sous le vocable du Saint-Sauveur (3).

Le croisillon sud conserve mieux la trace de ses dispositions primitives et communique avec le carré du transept par un arc en maçonnerie moderne qui a remplacé l'ancien doubleau en plein cintre. Sa charpente en berceau, datée de 1614 comme dans l'autre croisillon, atteint un niveau beaucoup plus élevé que l'ancien plafond de bois du XI^e siècle, qui devait être surmonté d'un comble à faible pente. En effet, une corniche se voit encore au-dessus de l'arc qui encadre l'entrée du croisillon. Ses modillons, ornés de billettes, se trouvaient autrefois à l'extérieur de l'église, quand la toiture ne dépassait pas la hauteur de la corniche.

A l'est, un étroit couloir voûté en berceau et fermé par une porte donne accès dans le soubassement du clocher méridional. Ce réduit, qui était éclairé à droite par une fenêtre en plein cintre aujourd'hui bouchée, ne communique pas avec le déambulatoire. Son mur de fond mesure un mètre d'épaisseur et ne présente aucune trace d'ouverture, ce qui prouve bien que la galerie du chœur n'existait pas au XI^e siècle, quand les deux tours jumelles furent construites. L'absidiole primitive, dont la voûte en cul-de-four retombe sur une moulure en biseau, a subi quelques remaniements. Elle se trouve séparée du transept par un mur moderne, et sa fenêtre agrandie n'offre plus aucun caractère. Cette chapelle ressemble aux absidioles qui se sont conservées intactes à Berny-Rivière, à Montlevon (Aisne) et à Saint-Léger-aux-Bois (Oise) : sa forme permet de restituer le plan de l'autre croisillon au XI^e siècle. Au sud, on voit une large fenêtre moderne à côté d'une ancienne baie en plein cintre bouchée par le comble de la sacristie. Une fenêtre analogue est également murée sur la face occidentale. Ainsi le transept de l'église de Morienvall renfermait au XI^e siècle deux absidioles voûtées en cul-de-four, une tour-lanterne et des croisillons recouverts d'un plafond de bois; mais il fut remanié dès le XII^e siècle, puis en 1240, en 1614 et en 1652. C'est une erreur de croire, comme M. Anthyme Saint-Paul (4), que ses dispositions primitives sont très difficiles à comprendre.

Le chœur était encadré au XI^e siècle par un arc triomphal en plein cintre, et sa partie droite était surmontée d'une voûte en berceau, tandis qu'une voûte en cul-de-four s'élevait au-dessus de l'hémicycle. L'abside présentait alors le même plan que le sanctuaire des églises de Rhuis, de

(1) Le tombeau de Florent de Hangest, longtemps relégué sous le porche de l'église, a été restauré par M. Georges sous la direction de M. Selmersheim.

(2) L'église de Mareuil-sur-Ourcq (Oise) renferme également des arcatures en plein cintre du XIII^e siècle.

(3) *Cartulaire de l'abbaye de Morienvall*, publié par M. PEIGNÉ-DELACOURT, p. 31.

(4) *Mémoires du Comité archéologique de Senlis*, 3^e série, t. VII, p. 51.

Saint-Léger-aux-Bois (Oise), de Berny-Rivière, de Montlevon (Aisne) et de Binson (Marne). Elle n'était pas entourée d'un déambulatoire, et son chevet arrondi devait être éclairé par trois fenêtres. Quand le chœur fut rebâti au XII^e siècle, l'architecte chargé de ce travail avait eu soin de conserver la voûte primitive de la travée droite, en la raccordant au cul-de-four de l'hémicycle; mais vers 1135, à la suite d'un tassement quelconque, on prit le parti de remplacer la voûte en berceau par une croisée d'ogives. Les nervures de cette voûte sont revêtues d'une fine arête entre deux tores et de deux rangées de petites rosaces qui ressemblent à des roues garnies de leurs rayons. Autour de la clef, on aperçoit les quatre figures symboliques de l'Apocalypse, l'ange, l'aigle, le bœuf et le lion (1). Ces animaux sont grossièrement sculptés, et le relief de leurs formes est à peine accusé.

Du côté du transept, la voûte d'ogives est encadrée par un doubleau en tiers-point garni de petits disques empilés les uns sur les autres suivant deux axes différents. Trois gros tores, un cordon de petites rosaces et un rang de perles visible sous la charpente du transept accompagnent ce curieux motif d'ornementation (2). L'autre doubleau qui se trouve en avant de l'hémicycle décrit une courbe identique, et ses claveaux sont décorés d'un large filet entre deux boudins. Les profils de tous ces arcs permettent de faire remonter la voûte au second quart du XII^e siècle. La coupe de leurs claveaux et l'assemblage de leurs moulures ne portent pas la trace des mêmes tâtonnements que les voûtes du déambulatoire qui doivent être attribuées à une date plus ancienne.

Il est assez difficile d'indiquer la forme des supports de cette croisée d'ogives au XII^e siècle. Comme les pieds-droits de l'ancienne voûte en berceau furent entaillés au niveau de la retombée des ogives pour servir de point d'appui à la nouvelle voûte, on peut en conclure que les nervures et les doubleaux reposaient sur des colonnes et sur des chapiteaux engagés après coup dans les murs latéraux. En faisant un sondage derrière les pilastres modernes qui soutiennent actuellement les arcs de la voûte, on pourrait peut-être retrouver quelques débris des fûts incrustés au XII^e siècle dans les assises primitives. La partie droite du chœur n'est éclairée par aucune fenêtre, parce qu'elle se trouve adossée aux clochers de l'abside. On aperçoit de chaque côté un grand arc de décharge en plein cintre engagé dans une maçonnerie moderne. Au XI^e siècle, les claveaux de ces deux arcs formaient une saillie sur le parement du mur, comme il est facile de s'en rendre compte, grâce à un trou percé entre le sanctuaire et la cage de la tour du nord.

La partie haute du chœur dont la forme primitive était arrondie fut rebâtie sur un plan polygonal vers le milieu du XIV^e siècle. Il faut donc attribuer à cette époque les cinq branches d'ogives à tore aminci qui retombent sur des culs-de-lampe mutilés. Les quatre fenêtres supérieures encadrées par une archivoltte en tiers-point furent agrandies et dépouillées de leur remplage au XVII^e siècle. Une voûte en cul-de-four s'élevait au XI^e siècle sur le sanctuaire. L'architecte qui fit reconstruire l'abside au XII^e siècle avait établi une voûte du même genre sur l'hémicycle; mais cette calotte était épaulée d'une manière insuffisante, et les quatre petites fenêtres percées sous les reins de la voûte affaiblissaient la force de résistance des pieds-droits. Un tassement dangereux ne pouvait manquer de se produire, comme dans toutes les absides entourées d'un déambulatoire et dépourvues d'arcs-boutants. En outre, il était impossible d'obtenir un meilleur éclairage du chevet en conservant la voûte en cul-de-four qui devait disparaître quelques siècles plus tard.

Ainsi l'abside fut voûtée trois fois depuis la fondation de l'église; mais il est certain qu'elle

(1) Cf. pl. V, fig. 18.

(2) *Ibid.*, fig. 17.

n'était pas recouverte de plusieurs branches d'ogives au XII^e siècle, comme M. Gonse (1) et M. Regnier (2) l'ont supposé. En effet, on n'aperçoit aucune trace des colonnes engagées qui auraient été destinées à soutenir ces nervures, et la face du seul pilier encore intact est absolument plate du côté de l'hémicycle. Les remaniements exécutés dans les œuvres hautes du chœur au XIV^e siècle ont épargné une petite baie en plein cintre qui s'ouvre au-dessus de la toiture du déambulatoire. Cette fenêtre primitive, en partie bouchée par un contrefort moderne, est encore visible à l'extérieur, près du clocher nord. L'étroitesse de son embrasure et la forme de son archivolt qui s'abaissait en ligne plongeante, afin d'éviter la pénétration des claveaux dans le cul-de-four, suffisent à prouver que la voûte de l'abside n'était pas soutenue par des nervures au XII^e siècle, car cette disposition aurait permis de donner une largeur beaucoup plus grande aux fenêtres supérieures.

Le déambulatoire se compose d'un étroit couloir de deux mètres de largeur qui se rétrécit en face de chaque pilier pour laisser entre les colonnes un petit passage de 0^m,65 (3). Comme cette galerie est dépourvue de chapelles rayonnantes, son plan n'offre aucune analogie avec le tracé d'un rond-point. Il est cependant certain qu'un autel se trouvait établi au-dessous de chaque fenêtre; mais les piscines creusées après coup dans l'épaisseur du mur ne sont pas antérieures au XV^e siècle. Les quatre travées du déambulatoire présentent un écartement variable, et les deux arcades centrales sont plus larges que les autres (4). En raison du nombre pair des travées, l'axe de l'abside traverse un pilier et un contrefort au lieu de rencontrer une fenêtre. Cette disposition assez rare, qui est également appliquée dans les églises romanes de Vignory (Haute-Marne), d'Ameugny, de Sigy-le-Châtel (Saône-et-Loire) et du Petit-Quevilly (Seine-Inférieure), fut imposée au constructeur par la nécessité de rebâtir le chœur au XII^e siècle sans démolir les tours jumelles qui s'élevaient à côté de l'abside primitive (5). L'espace lui était mesuré, et les deux autres solutions qu'il pouvait adopter offraient plusieurs inconvénients. S'il divisait le chœur en trois travées, il était obligé d'établir les voûtes sur des trapèzes trop allongés, en donnant une largeur excessive aux grandes arcades. Avec cinq travées, il obtenait des espaces trop étroits pour installer des autels et pour appareiller des croisées d'ogives. Enfin la différence de niveau qui existe entre le sol naturel et le pavage du sanctuaire rendait fort utile l'établissement d'un contrefort dans l'axe du chevet pour mieux résister à la poussée des voûtes.

Chaque travée du déambulatoire communique avec le chœur par un arc formé d'un boudin et d'un méplat. La brisure de ces arcades est irrégulière, et la travée qui se trouve à droite de l'axe est encadrée par une courbe en plein cintre. Il est évident que le constructeur n'avait pas assez d'expérience pour résoudre les difficultés du tracé d'un arc dans un hémicycle. Les trois piliers du déambulatoire se composaient d'un massif central flanqué de trois colonnes engagées et d'un pilastre qui fait face au chœur. La colonne opposée au pilastre recevait la retombée du doubleau, et les deux autres fûts soutenaient les grandes arcades. Un seul pilier conforme à ce type s'est conservé intact du côté sud; la pile centrale et celle du nord furent remplacées à l'époque moderne par des colonnes isolées dont les tambours ne sont pas dégrossis. Ce travail fut peut-être exécuté au XVII^e siècle pour arrêter les effets dangereux du tassement des voûtes. En même temps, deux petits murs furent établis entre les travées du nord, afin de consolider les doubleaux. A chaque

(1) *L'art gothique*, p. 56.

(2) *Mémoires de la Société historique de Pontoise*, t. XVI, p. 125. M. Regnier s'est rallié plus loin à notre opinion.

(3) Cf. pl. V, fig. 14.

(4) *Ibid.*, fig. 15.

(5) On peut citer quelques autres absides dont les travées furent divisées en nombre pair au XV^e et XVI^e siècle, notamment dans l'église de Caudebec, à Saint-Pierre de Caen et à Saint-Maclou de Rouen.

extrémité, la galerie vient buter contre un mur plein qui forme le soubassement des clochers de l'abside, et les grands arcs s'appuient sur une colonne engagée dans un dossier.

Les quatre voûtes qui recouvrent les travées doivent être considérées comme les plus anciennes voûtes d'ogives appareillées sur un déambulatoire dans le nord de la France. L'architecte semble avoir compris la nécessité de réaliser l'alliance de la nervure et de l'arc brisé. Les ogives, ornées d'un gros boudin, sont dépourvues de toute ornementation à la clef, et l'assemblage de leurs claveaux dénote une grande inexpérience. Les compartiments de remplissage présentent une surface très inégale, parce que les nervures se trouvent dans le prolongement les unes des autres au lieu de converger vers le centre du trapèze. On sent partout l'hésitation inséparable d'un système encore tout nouveau, mais l'architecte qui avait tracé le plan du chœur n'avait pas songé à recouvrir le déambulatoire d'un berceau annulaire ou de quatre voûtes d'arêtes. Il est impossible d'admettre que les ogives aient été refaites après coup, car les colonnes engagées dans les piles étaient certainement destinées à recevoir la retombée des nervures.

Les petits doubleaux en plein cintre qui séparent les voûtes sont surhaussés d'une manière très apparente (1). Cette disposition permettait de raccorder facilement l'extrados des doubleaux avec les compartiments de remplissage. En effet, comme l'ouverture de ces arcs ne dépasse pas 0^m,65, tandis que les nervures diagonales atteignent 3^m,50 de longueur, il était impossible de faire arriver à la même hauteur la clef des ogives et celle des doubleaux sans recourir à un artifice de construction. Les nervures s'appuient d'un côté sur les piles isolées avec les doubleaux et les grandes arcades, de l'autre sur une colonnette qui fait partie d'un groupe de sept autres fûts engagés dans un massif très épais. Chaque voûte est renforcée par un arc formeret en cintre surbaissé dont les claveaux, garnis d'un énorme boudin, retombent sur deux colonnes. Les quatre fenêtres du déambulatoire, en partie bouchées à l'époque moderne, sont encadrées par deux courtes colonnettes et par un gros tore. Leur archivoltte décrit une courbe en plein cintre déformée à la suite d'un tassement; mais comme les deux baies centrales sont plus larges que les autres, on a dû légèrement surbaïsser leur cintre dès l'origine, afin de placer la clef de toutes les archivolttes au même niveau. D'ailleurs, il ne faut pas croire que les arcs en plein cintre du XII^e siècle n'étaient jamais surbaïssés. On trouve, au contraire, plusieurs exemples de courbes analogues dans les formerets des églises de Noël-Saint-Martin (Oise), de Saint-Évremond à Creil, de Poissy et de la cathédrale de Sens.

Les chapiteaux du déambulatoire se distinguent par la variété de leur décoration et par la bizarrerie de leurs sculptures (2). L'un est garni de deux gros pélicans aux ailes éployées; l'autre, de deux têtes grimaçantes encadrées par des entrelacs très compliqués. Celui-ci représente un cheval sellé au milieu de larges feuilles pointues; celui-là est recouvert de tiges enchevêtrées. On distingue encore sur d'autres corbeilles des petites palmettes superposées, des godrons, des feuillages mal découpés et des entrelacs qui semblent tressés avec de gros joncs. Cette ornementation très originale, qui ne procède d'aucune réminiscence de l'art antique, semble inspirée par l'étude de la flore locale et par l'imitation de certains ouvrages de vannerie. Les tailloirs présentent un profil en biseau ou des moulures variées : on remarque sur leur chanfrein des petits bâtons brisés, des dents de scie, des torsades et des feuilles de fougère. Les colonnettes des fenêtres ont conservé leurs bases primitives garnies d'une gorge entre deux tores et rehaussées de lourdes griffes (3).

(1) Cf. pl. VII, fig. 1.

(2) *Ibid.*, fig. 2 à 11.

(3) Cf. pl. V, fig. 16.

Les bases des autres colonnes sont enfouies sous le dallage, mais elles devaient être taillées suivant le même profil.

Les archéologues sont loin d'être d'accord sur l'époque de la construction du déambulatoire. M. l'abbé Darras (1) et M. Graves (2) ont attribué cette curieuse galerie au X^e siècle, tandis que M. Daniel Ramée (3), M. Emmanuel Woillez (4), M. Herbert Moore (5) et M. Gonse (6) la considèrent comme une œuvre du XI^e siècle. Notre confrère M. Enlart est d'avis que le chevet fut rebâti vers l'an 1100 (7), et Viollet-le-Duc admet que les chapiteaux ne sont pas antérieurs au commencement du XII^e siècle (8). Enfin M. Anthyme Saint-Paul, dont les remarquables travaux ont tant contribué à éclaircir les origines de l'architecture gothique, propose une date comprise entre les années 1120 et 1135 dans ses deux intéressants articles sur l'église de Morienvall (9). Il faut d'abord écarter l'opinion de M. Graves et de M. l'abbé Darras, car on ne peut faire remonter aucune partie de l'édifice au X^e siècle, malgré le témoignage de Carlier (10). Les auteurs qui attribuent le déambulatoire au XI^e siècle auraient dû remarquer que l'église n'a pas un caractère homogène. Si le plan du chœur actuel avait été tracé en même temps que celui de la nef, le constructeur aurait fait communiquer la galerie du chevet avec le transept, en réservant un passage à travers le soubassement des clochers, ou plutôt il aurait reconnu la nécessité de repousser les tours un peu plus loin. D'ailleurs, la nef et l'abside ne portent pas l'empreinte d'un style identique. Les arcades en plein cintre de la nef sont formées de claveaux plats, tandis que l'arc brisé et la moulure torique apparaissent dans les travées du déambulatoire. L'architecte des bas côtés ne savait pas appareiller des voûtes d'ogives, mais le constructeur du sanctuaire était capable de lancer des nervures au-dessus d'un rond-point. Les chapiteaux de la nef, garnis de grosses volutes, présentent des motifs gravés en creux, et l'arête des tailloirs est abattue en biseau. Autour du chœur, les sculptures des chapiteaux se détachent en relief sur la corbeille, et la plupart des tailloirs sont décorés de moulures.

Il est donc évident que le déambulatoire n'existait pas au moment où la nef fut bâtie. Pour en donner une preuve plus décisive, il suffit de remarquer le défaut de concordance et le manque de liaison des assises extérieures sur tous les points où l'abside rencontre les deux tours jumelles. En outre, la partie haute du chevet vient buter contre une petite baie percée à l'étage inférieur du clocher nord, et les contreforts de cette tour sont maladroitement engagés dans le mur du déambulatoire. Que faut-il en conclure? C'est que le chœur primitif fut démoli de fond en comble et remplacé par l'abside actuelle quand on voulut agrandir l'église pour les besoins du culte.

A quelle époque ce travail fut-il exécuté? Vers l'an 1100, suivant M. Enlart, qui a consacré un article au déambulatoire de Morienvall depuis l'impression de la première partie de notre ouvrage (11). Cette opinion ne rejette donc pas franchement l'hypothèse de la reconstruction du chœur à la fin du XI^e siècle, et peut contribuer à faire croire que la voûte d'ogives était employée par les architectes du Valois à l'époque de la première croisade. Or on ne saurait trop répéter que

(1) *Bulletin de la Société archéologique de Soissons*, 1^{re} série, t. II, p. 134.

(2) *Annuaire de l'Oise*, année 1843, canton de Crépy en Valois, p. 135.

(3) *Histoire générale de l'architecture*, t. II, p. 815.

(4) *Répertoire archéologique du département de l'Oise*, p. 177.

(5) *Development and character of gothic architecture*, p. 33.

(6) *L'art gothique*, p. 56.

(7) *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LV, 1894, p. 132.

(8) *Dictionnaire d'architecture*, t. VIII, p. 204.

(9) *Mémoires du Comité archéologique de Senlis*, 3^e série, t. VII, p. 48. — *Mémoires de la Société historique de Pontoise*, t. XVI, 1895, p. 1.

(10) *Histoire du duché de Valois*, t. I, p. 104.

(11) *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LV, 1894, p. 127 à 132.

le déambulatoire de Morienvall est une œuvre du XII^e siècle, afin de ne pas propager une erreur sur les origines du style gothique. M. Enlart essaye de découvrir l'âge de ces voûtes en les comparant à celles des églises d'Airaines (Somme) et de Lucheux (Pas-de-Calais); mais ces exemples ne sont pas datés d'une manière certaine et proviennent d'une région où les progrès du style gothique furent moins précoces que dans le Valois.

A Airaines, les croisées d'ogives à profil torique sont établies sur la nef, ce qui n'est pas une preuve d'ancienneté, car les architectes de la Picardie n'osèrent pas voûter le vaisseau central des églises avant le second tiers du XII^e siècle. M. Enlart ne s'est pas aperçu que ces voûtes avaient été ajoutées après coup, comme à Acy en Multien, à Bury, à Cambronne, à Foulanges (Oise) et à Coulonges (Aisne). Le défaut de liaison entre les assises et le plan des piles dont les tailloirs primitifs furent coupés pour encastrier un groupe de trois colonnes du côté de la nef suffisent à en donner la preuve. Enfin, les feuilles d'eau des chapiteaux et le profil des tailloirs portent l'empreinte d'un style beaucoup plus avancé que le déambulatoire de Morienvall (1). A Lucheux, la différence est encore plus sensible, car on voit déjà des liernes dans les voûtes, et le gros boudin des ogives est garni de petites rosaces. En outre, le chœur, bâti sur plan polygonal, se trouve voûté par six nervures qui convergent autour de la même clef. Les feuilles d'acanthé, les feuilles de vigne et les figures symboliques apparaissent déjà sur les chapiteaux dont les tailloirs sont finement découpés (2). Il est impossible de comparer cette élégante construction avec la galerie du chœur de Morienvall.

M. Enlart établit un rapprochement entre une fenêtre de Saint-Wlmer de Boulogne et les baies inférieures du sanctuaire de Morienvall, ornées d'une moulure en quart de rond qui contourne l'archivolte et les pieds-droits; mais cette particularité démontre simplement que ces fenêtres n'appartiennent pas au XI^e siècle. En effet, les architectes du Valois ne firent pas découper des moulures sur les claveaux des baies avant le XII^e siècle. On retrouve un boudin identique autour de certaines fenêtres qui appartiennent à des périodes très différentes du XII^e siècle, notamment dans la dernière travée du bas côté sud à la cathédrale d'Évreux, au chevet de l'église de Berzy-le-Sec (Aisne) et dans l'église de Marmoutier, en Alsace. Le portail de la chapelle de Bellefontaine (Oise) et le clocher de Coulonges (Aisne) en offrent d'autres exemples. Au contraire, les damiers appliqués sur l'archivolte des fenêtres indiquent toujours une période peu avancée du XII^e siècle, quand on rencontre ce détail dans un monument postérieur au XI^e siècle.

Enfin le portail du Wast (Pas-de-Calais), qui ressemble aux portes des églises de Louvres (Seine-et-Oise), de Bruyères-sur-Fère et de Vieil-Arcy (Aisne), est une œuvre moins ancienne que le chœur de Morienvall. Les dents de scie et les pointes de diamant qui décorent l'archivolte, les découpures des claveaux appareillés sous le tympan et les feuillages des chapiteaux font songer à une date voisine de 1125 (3). D'ailleurs, notre confrère a sans doute reconnu que ses arguments n'étaient pas assez décisifs, car il vient de changer d'opinion dans son dernier ouvrage, pour adopter le système de M. Anthyme Saint-Paul (4).

Ce savant archéologue propose d'attribuer le déambulatoire à une période comprise entre les années 1120 et 1135 (5). Dans sa pensée, l'arrivée des reliques de saint Annobert à Morienvall, en 1122, rendit nécessaire la reconstruction de l'abside pour augmenter le nombre des autels. Les raisons qui l'engagent à rajeunir cette partie de l'église sont la faible épaisseur des

(1) ENLART, *L'architecture romane et de transition dans la région picarde*, p. 52, fig. 38 et 39.

(2) *Ibid.*, p. 132, fig. 97 à 103.

(3) *Ibid.*, p. 214.

(4) *Ibid.*, Introduction, p. IV.

(5) *Mémoires de la Société historique de Pontoise*, t. XVI, 1895, p. 7.

joints, la régularité de l'appareil, la brisure des arcades, l'ornementation des ogives de la travée droite du chœur, la forme des moulures qui encadrent les fenêtres, le relief des chapiteaux et le profil de leur tailloir. Nous ferons d'abord observer que le caractère des joints n'offre pas un moyen de dater les églises romanes du Soissonnais, car les appareilleurs avaient abandonné l'usage des gros joints avant la fin du XI^e siècle. L'arc en tiers-point fut employé dans les premières années du XII^e siècle, comme on peut le constater à Rieux et à Villers-Saint-Paul, près de Creil. Dans la chapelle de Bellefontaine (Oise), construite vers 1125, le doubleau du chœur et les arcs des travées présentent une brisure bien plus accentuée que les grandes arcades du déambulatoire (1). Les voûtes d'ogives de ce petit édifice, les moulures de ses fenêtres et les feuillages de ses chapiteaux portent l'empreinte d'un art beaucoup moins primitif que l'abside de Morienvail. On ne saurait donc attribuer à la même époque ces deux monuments, soumis à l'influence de la même école et séparés par une distance de six lieues. En outre, si le sanctuaire avait été rebâti vers 1130, on n'aurait pas établi une voûte en cul-de-four au-dessus de l'hémicycle, car ce type de voûte fut abandonné par les architectes de la région avant le second quart du XII^e siècle.

La croisée d'ogives établie sur la première travée du chœur, vers 1135, ne peut fournir un élément de comparaison pour dater les voûtes basses. Ses nervures, garnies d'une fine arête entre deux tores et décorées de petites rosaces, n'offrent aucun rapport avec les boudins mal dégrossis du déambulatoire. En outre, ses doubleaux en tiers-point, ornés de plusieurs tores, ne portent pas la trace de la même inexpérience que les voûtes d'ogives appareillées dans la galerie du chevet. La moulure en quart de rond qui contourne les fenêtres à l'extérieur montre bien que le déambulatoire n'est pas une œuvre du XI^e siècle, mais elle ne suffit pas à justifier la théorie de M. Anthyme Saint-Paul. En effet, ce gros tore serait beaucoup moins épais si le profil de l'archivolte avait été découpé vers 1125, comme on le remarque dans le portail de la chapelle de Bellefontaine.

Pour ne pas se laisser séduire par le caractère archaïque des chapiteaux, M. Anthyme Saint-Paul prétend que les églises de Saint-Étienne de Beauvais, de Bury, de Saint-Maclou de Pontoise, et le porche de Saint-Denis, renferment des sculptures du même genre. C'est une véritable erreur, car les feuilles d'eau et les feuilles d'acanthé qui surmontent les colonnes de ces édifices sont découpées beaucoup plus finement que les entrelacs et les feuillages sculptés sur les chapiteaux du déambulatoire. Le profil des tailloirs n'offre aucune analogie avec celui qui était en usage au second quart du XII^e siècle, et se rapproche beaucoup plus du profil adopté à la fin du XI^e siècle. Cette remarque s'applique notamment à trois tailloirs dont le chanfrein en biseau est garni de feuilles de fougère. Pourquoi donc faudrait-il mettre toute une génération d'artistes entre le commencement du XII^e siècle et l'époque où le chœur fut rebâti?

Entraîné par le désir d'attribuer à la même date le déambulatoire de Morienvail et le chevet de l'église de Poissy, M. Anthyme Saint-Paul suppose que les religieuses n'étaient pas assez riches pour faire venir de loin des sculpteurs exercés, et qu'elles furent obligées de s'adresser à des ouvriers du pays pour reconstruire l'abside (2). De là cet archaïsme inexplicable à la fin du règne de Louis VI. Ce raisonnement spécieux fait bien ressortir les points faibles de la théorie soutenue par le savant archéologue, car les ouvriers du Valois au XII^e siècle étaient beaucoup plus habiles que des tailleurs de pierre venus d'une autre région. C'était donc un véritable avantage de pouvoir utiliser leur expérience pour agrandir le sanctuaire de l'église abbatiale.

(1) Cf. pl. XVIII et XIX.

(2) *Mémoires de la Société historique de Pontoise*, t. XVI, 1805, p. 14.

Dans un article plus récent (1), M. Anthyme Saint-Paul n'ajoute aucun nouvel argument à l'appui de son opinion, mais il a tort de prétendre que nous avons exécuté un saut d'un quart de siècle en reportant la date du déambulatoire à l'année 1110 au plus tôt. Si le savant archéologue avait parcouru notre thèse manuscrite présentée en 1885 à l'École des chartes, il aurait constaté que nous avons attribué à cette époque la reconstruction du chœur aux dernières années du XI^e siècle, en faisant ressortir le défaut de soudure entre l'abside et les clochers. Nous avons quelque peu rajeuni la galerie du chevet, mais nous restons encore séparé de l'opinion de M. Anthyme Saint-Paul par une distance de quinze années. En effet, il ne peut se résoudre à donner au sanctuaire un âge antérieur au second quart du XII^e siècle. S'il propose comme limite extrême de ses concessions l'année 1115 où nous aurions pu nous retrouver sur un terrain commun, il avoue qu'il aimerait beaucoup mieux graver la date de 1140 sur les assises du chœur (2). Cette dernière opinion nous paraît absolument inadmissible, car la galerie du chevet de Morienvall porte l'empreinte d'un art beaucoup moins avancé que le porche de Saint-Denis, consacré en 1140. Si M. Anthyme Saint-Paul n'avait pas une préférence marquée pour une date postérieure à l'année 1125, son système se tiendrait beaucoup mieux en équilibre, mais il est allé beaucoup trop loin en supposant qu'une œuvre aussi primitive n'était pas terminée avant la fin du règne de Louis VI. D'ailleurs, si les chapiteaux du chœur de Morienvall n'ont pas été sculptés avant 1130, pourquoi fait-il remonter à l'année 1110 la croisée d'ogives appareillée sous le clocher d'Acy en Multien qui retombe sur des chapiteaux identiques (3)?

Cette longue discussion se trouve bien à sa place dans la partie descriptive de notre ouvrage, malgré la critique de M. Anthyme Saint-Paul (4); mais il est temps d'indiquer les raisons qui nous permettent d'attribuer le déambulatoire de Morienvall à une date comprise entre les années 1110 et 1120. C'est d'abord le profil des ogives dont le boudin est beaucoup plus grossier que le tore appliqué sur les voûtes basses de Saint-Étienne de Beauvais. En outre, si l'on compare le style d'un monument à date certaine, comme la chapelle de Bellefontaine (Oise), avec les caractères de l'architecture du déambulatoire, on peut fort bien admettre qu'une période de dix ans s'est écoulée entre l'achèvement de ces deux édifices. C'est en 1125 que Lisiard, évêque de Soissons, autorisa les moines de Bellefontaine à construire l'oratoire dont les ruines existent encore aujourd'hui (5). Comme cette date gêne la théorie de M. Anthyme Saint-Paul, il s'efforce de diminuer sa valeur en supposant que la chapelle ne fut pas construite immédiatement (6), mais chacun est libre de ne pas partager son avis.

Nous avons ensuite constaté que les chapiteaux du chœur de Morienvall présentaient une grande ressemblance avec ceux de l'église de Villers-Saint-Paul (Oise), dont la nef est un spécimen très primitif de l'art du XII^e siècle. De même, les petits zigzags qui ornent certains tailloirs se retrouvent sur les piliers de l'église de Trucy (Aisne), bâtie dans le premier quart du XII^e siècle. Enfin, l'abside de l'église de Chavigny (Aisne), qui doit remonter à la même époque, offre une analogie frappante avec le chevet de l'église de Morienvall (7). C'est ainsi que nous pouvons attribuer le déambulatoire à la première moitié du règne de Louis VI, en adoptant une date qui s'accorde avec l'étude comparée des églises de la région.

La façade a subi de nombreux remaniements. Ses dispositions primitives furent modifiées dès

(1) *Revue de l'art chrétien*, année 1894, p. 472.

(2) *Mémoires du Comité archéologique de Senlis*, 3^e série, t. VII, p. 50 et 57.

(3) *Revue de l'art chrétien*, année 1895, p. 18.

(4) *Ibid.*, année 1894, p. 471.

(5) Cf. la pièce justificative annexée à la description de la chapelle de Bellefontaine.

(6) *Revue de l'art chrétien*, année 1895, p. 11.

(7) Cf. pl. XXV, fig. 1.

le XII^e siècle, quand on éleva le grand clocher. La porte centrale est une œuvre moderne, et le lourd portail qui donne accès dans le bas côté nord fut bâti vers le milieu du XVII^e siècle en même temps que la tourelle d'escalier. Les quatre colonnes qui l'encadrent sont réunies par une architrave surmontée d'un fronton. Du côté sud, la façade a été défigurée par des bâtiments adossés à la muraille, car on aperçoit encore la trace d'un ancien comble sur les assises supérieures.

Le clocher qui s'élève au-dessus du porche, comme à Saint-Germain des Prés, à Poissy, à Orrouy (Oise), à Estrées-Saint-Denis, à Urcel (Aisne), est épaulé par huit contreforts peu saillants (1). Son premier étage, éclairé par trois petites fenêtres en plein cintre, remplace la tribune primitive dont la voûte fut démolie pour installer le beffroi. On remarque à l'intérieur de la cage du côté nord quatre arcatures cintrées de largeur inégale, qui ne doivent pas être antérieures au XII^e siècle (2). Le second étage présente sur chaque face deux baies géminées en plein cintre encadrées par un double rang de claveaux et par un cordon de billettes. Leurs archivoltas retombent en arrière sur deux pieds-droits et en avant sur deux colonnettes dont les chapiteaux sont ornés de feuilles d'eau. Le profil des tailloirs est abattu en biseau, et les bases sont garnies d'une gorge entre deux tores. A l'est, les baies se trouvent dissimulées sous la charpente de la nef, mais les autres ouvertures n'ont été murées qu'à l'époque moderne.

Au niveau du dernier étage, un rang de billettes contourne le clocher, et deux baies en plein cintre accompagnées d'un cordon de billettes sont percées sur chaque face de la tour. L'archivolte de ces baies encadre deux petites arcades cintrées qui retombent sur deux colonnettes isolées et sur quatre fûts engagés. On remarque à chaque angle de la tour une mince colonne destinée à rompre la sécheresse des arêtes, suivant une disposition très fréquente dans les clochers du Soissonnais. Les chapiteaux des colonnettes sont revêtus de volutes, de cannelures et d'entrelacs sculptés en faible relief (3). Les tailloirs, décorés de billettes sur leurs chanfreins, contournent le clocher, et les bases sont identiques à celles de l'étage inférieur. La corniche, ornée d'une torsade et d'un rang d'étoiles gravées en creux, s'appuie sur des modillons garnis de trois billettes ou de têtes grimaçantes (4). Au-dessus de l'entablement s'élève une grande flèche moderne en charpente qui a dû remplacer un toit en bâtière, suivant le système adopté à Orrouy. Viollet-le-Duc suppose que cette tour était recouverte d'une pyramide à base carrée, comme les petits clochers de l'abside; mais nous ne pouvons partager son opinion (5), car rien ne prouve que les couronnements de ce genre étaient encore en usage au XII^e siècle.

Le clocher-porche de Morienvall est l'œuvre d'un artiste de talent, et il faut le considérer comme l'un des meilleurs types des clochers de l'école française. L'influence de son style rayonna dans toute la région, ainsi qu'on peut le constater en étudiant les clochers de Bonneuil en Valois, de Béthisy-Saint-Martin, de Glaignes et de Saint-Vaast-de-Longmont (Oise). Sa ressemblance avec la tour de l'église d'Orrouy, située à une lieue de distance, est vraiment curieuse, car le constructeur eut même soin de copier les dimensions du modèle (6). Nous croyons que le clocher-porche de Morienvall doit remonter aux dernières années du règne de Philippe I^{er}, et qu'il fut terminé avant l'époque où l'abside fut entièrement reconstruite. Viollet-le-Duc (7)

(1) Cf. pl. VIII, fig. 1.

(2) La cage du clocher forme un carré parfait qui mesure 4 mètres de côté.

(3) Cf. pl. VIII, fig. 2 et 3.

(4) *Ibid.*, fig. 4 à 8.

(5) *Dictionnaire d'architecture*, t. III, p. 342.

(6) Cf. pl. XXXVII, fig. 1.

(7) *Dictionnaire d'architecture*, t. III, p. 341.

et M. Anthyme Saint-Paul (1) ont commis une erreur en attribuant cette tour à la fin du XI^e siècle, car elle n'offre pas les mêmes caractères que les clochers du chœur, et la subdivision des baies supérieures par deux arcades secondaires indique un progrès que les constructeurs du XI^e siècle n'avaient pas osé réaliser.

A l'extérieur, les murs de la nef sont percés de baies en plein cintre, mais les fenêtres exposées au nord ont été refaites en même temps que la corniche pendant la restauration de 1878. Du côté sud, les trois baies primitives s'ouvrent entre des contreforts établis au XVII^e siècle pour résister à la poussée des voûtes de la nef. L'ancienne corniche s'est conservée intacte : elle se compose d'une tablette découpée en dents de scie et produit l'effet d'un large ruban plissé étendu sur des supports. Ses modillons ornés de billettes sont surmontés de deux lignes diagonales inscrites dans un rectangle (2). Cette curieuse corniche n'est pas unique en son genre, car nous pouvons en signaler d'autres exemples à Beugneux, à Bussiares, à la Croix (3) et à Nanteuil-sur-Ourcq (Aisne). Les murs des bas côtés sont modernes et n'offrent aucun intérêt archéologique.

Le croisillon nord est flanqué de la grande chapelle du XIII^e siècle que nous avons déjà décrite. Cette chapelle, éclairée par des fenêtres en tiers-point et soutenue par quatre contreforts, se trouve adossée à l'ancien pignon du transept. Au XI^e siècle, le mur qui terminait le croisillon était percé de deux baies en plein cintre dont l'encadrement est encore visible sous la charpente. Du côté de l'est, un mur moderne remplit l'ouverture d'un arc en tiers-point garni de plusieurs tores. Cet arc encadrerait une chapelle voûtée d'ogives qui avait remplacé au XIII^e siècle l'absidiole primitive dont les fondations ont été retrouvées par M. Selmersheim. On aperçoit encore une piscine et la base d'une colonne incrustée après coup dans le soubassement du clocher nord pour orner cette petite chapelle qui se terminait par un mur droit.

La sacristie élevée à l'extrémité du croisillon sud au XVII^e siècle n'a pas beaucoup modifié le caractère de cette partie de l'église. L'un des contreforts d'angle est resté intact, mais les fenêtres ont subi des remaniements. La baie murée qui s'ouvrait du côté de l'ouest ne doit pas être antérieure au XII^e siècle, si l'on en juge par la moulure à double biseau de son archivolt. Le pignon fut surhaussé au XVII^e siècle, car il est évident que la toiture primitive devait être beaucoup moins inclinée. On a refait à l'époque moderne le revêtement extérieur de l'absidiole, en agrandissant la fenêtre qui l'éclaire; mais l'ancienne corniche du transept a disparu.

L'abside, bâtie sur un plan circulaire, produit un effet très imposant grâce aux deux clochers qui l'accompagnent (4). Comme le sol naturel est à cinq mètres en contre-bas du pavage du chœur, le soubassement se compose de solides assises renforcées par deux glacis, et l'architecte du déambulatoire avait disposé trois épais contreforts pour résister à la poussée des terres. L'un d'eux se trouve dans l'axe du sanctuaire et contre-bute le pilier central, en faisant une saillie très accentuée depuis la base jusqu'au sommet. Il est formé d'un massif rectangulaire dont le dernier retrait est dissimulé par un petit gâble. Au-dessus du gâble s'élève une demi-colonne engagée qui se relie au massif inférieur par deux tores et par de lourdes griffes (5). La partie supérieure de ce gros fût a été coupée au XVII^e siècle pour servir de point d'appui à un contrefort établi entre les fenêtres hautes du chœur; mais son couronnement primitif devait s'arrondir en forme de cône, comme les colonnes engagées dans l'abside des églises de Breny, de Chavigny (Aisne) et de Saint-Étienne-lez-Pierrefonds (Oise). Le contrefort voisin du clocher méridional est assez bien

(1) *Mémoires du Comité archéologique de Senlis*, 3^e série, t. VII, p. 52.

(2) Cf. pl. VIII, fig. 9.

(3) Cf. pl. III bis, fig. 8.

(4) Cf. pl. IX.

(5) Cf. pl. VIII, fig. 14.

conservé, et son petit gâble est surmonté d'une boule entaillée comme la gueule d'un animal (1). Pour éviter la ruine imminente du chœur, on fut obligé d'établir au XVII^e siècle, au nord de l'abside, un contrefort qui remplit l'ouverture de deux anciennes baies. Cette lourde masse est renforcée par un éperon moderne.

Les quatre fenêtres en plein cintre du déambulatoire, en partie bouchées, s'ouvrent au-dessus d'un bandeau orné de billettes. Chacune de ces baies est encadrée par deux gros boudins qui se continuent sur les pieds-droits et par un cordon de damiers qui fait le tour des contreforts (2). Les deux fenêtres centrales sont plus larges que les deux autres, et leur courbe s'est légèrement affaissée; mais leur archivoltte était peut-être surbaissée dès l'origine pour maintenir les claveaux de toutes les baies à la même hauteur. Comme le toit du déambulatoire a été remanié, le cordon qui entoure les fenêtres est coupé au sommet de l'archivoltte, et l'ancienne corniche n'existe plus. Cependant on peut affirmer qu'elle se composait d'un triple rang de damiers, grâce à quelques débris conservés au nord de l'abside au-dessus d'un modillon grimaçant (3). Il faut attribuer la partie basse du chevet à la même date que le déambulatoire, c'est-à-dire au commencement du règne de Louis VI. En examinant l'appareil sur tous les points où le mur de l'hémicycle se raccorde avec les deux clochers, on peut constater le manque de liaison des assises, le défaut de concordance des joints et des glacis, ainsi qu'une différence assez sensible dans la qualité des pierres. Le déambulatoire ne fut donc pas bâti en même temps que les deux tours jumelles.

L'abside supérieure, épaulée par trois contreforts et ajourée par quatre larges baies en tiers-point, fut reconstruite au XIV^e siècle et remaniée au XVII^e siècle; mais une étroite baie en plein cintre qui éclairait le chœur au XII^e siècle s'est encore conservée intacte du côté nord (4). Un contrefort vient buter contre son encadrement, et son archivoltte garnie d'un cordon de damiers est entourée par un gros tore qui se continue sur les pieds-droits (5). Cette fenêtre, dont les claveaux s'abaissent en ligne plongeante, présente un véritable intérêt archéologique, car la disposition primitive des parties hautes du chœur resterait toujours douteuse sans l'existence d'un pareil débris. Au XII^e siècle, les contreforts supérieurs devaient être formés de pilastres peu saillants, si l'on en juge par celui qui épaulé le chœur près de la tour du sud. M. Anthyme Saint-Paul suppose que l'architecte avait appliqué de minces colonnes autour du chevet (6), mais il n'a pu découvrir aucun vestige de fût pour justifier cette hypothèse. Les murs n'étaient pas épaulés assez solidement, et la voûte en cul-de-four s'écroula au XIV^e siècle. C'est pour la même raison que les voûtes primitives du chœur se sont effondrées dans les églises de Saint-Denis, de Meulan, de Poissy et de Saint-Maclou de Pontoise.

Deux clochers s'élèvent sur les côtés de l'abside, comme dans les églises de Notre-Dame de Melun, de Deuil, de Saint-Germain des Prés, de Saint-Leu-d'Esserent et de Notre-Dame de Châlons. Quand on aperçoit de loin leur silhouette, on serait tenté de croire que leurs dimensions sont semblables; mais une étude plus attentive fait ressortir certaines différences entre le plan de leurs étages. En effet, la tour du nord s'appuie sur une base rectangulaire (7), tandis que la cage du clocher méridional est carrée. La largeur des baies n'est pas identique dans les deux tours, et les colonnettes d'angle ne sont pas disposées de la même manière. Enfin, la hauteur du clocher sud

(1) Cf. pl. VIII, fig. 13.

(2) *Ibid.*, fig. 12.

(3) *Ibid.*, fig. 10.

(4) M. Regnier suppose à tort que les fenêtres hautes et les baies du déambulatoire étaient de la même largeur au XII^e siècle.

(5) Cf. pl. VIII, fig. 11.

(6) *Mémoires de la Société historique de Pontoise*, t. XVI, 1895, p. 5.

(7) La cage du clocher nord mesure 2^m,57 sur 1^m,95.

dépasse de 1^m,50 le sommet de l'autre tour. Il faut en conclure que les deux clochers du chœur ne furent pas bâtis par le même architecte.

La tour du nord est divisée en quatre étages séparés par des bandeaux garnis de billettes : deux contreforts peu saillants s'élèvent à chacun de ses angles. Le premier étage, qui renferme à l'intérieur un arc de décharge, est éclairé par deux étroites ouvertures en plein cintre. Le mur du chevet vient buter maladroitement contre l'une de ces baies depuis la reconstruction du sanctuaire au XII^e siècle ; mais au XI^e siècle l'abside se trouvait resserrée entre les deux tours. Au second étage, deux baies en plein cintre occupent chaque face du clocher ; leur archivolté, accompagnée d'un cordon de billettes, retombe sur deux petites colonnes. Le troisième étage offre des dispositions analogues. On remarque une différence de largeur entre les ouvertures qui regardent l'abside et celles qui sont exposées au nord ; c'est une conséquence du plan rectangulaire de la tour. Les huit baies accouplées du dernier étage s'appuient chacune sur quatre colonnettes, et leur archivolté en plein cintre ornée de billettes se compose d'un double rang de claveaux plats. A chaque angle du clocher, deux petits fûts superposés adoucissent la sécheresse des arêtes, suivant une disposition très fréquente au XI^e siècle. Toutes les colonnettes engagées sont monolithes, et leurs chapiteaux sont garnis de volutes (1). Le profil des tailloirs se compose d'un filet et d'un biseau décoré de billettes ; les bases sont revêtues d'une gorge entre deux tores. La courte pyramide en pierre qui forme le couronnement de la tour s'élève au-dessus de la corniche, dont la tablette est ornée d'une torsade (2). On distingue sur les modillons des billettes ou des masques grimaçants.

Le clocher méridional, bâti sur plan carré (3), est épaulé par huit contreforts qui s'arrêtent au niveau du quatrième étage, et l'harmonie de ses proportions lui donne un cachet tout particulier. Deux étroites baies en plein cintre encadrées par de courtes colonnettes éclairent l'étage inférieur, où l'on remarque un arc de décharge appareillé dans le mur occidental pour protéger la voûte en berceau qui recouvre le réduit du soubassement. Le second étage, assis sur un bandeau orné de billettes, présente des baies accouplées dont la double archivolté en plein cintre est soutenue par quatre colonnettes. Un cordon de billettes accompagne les claveaux et contourne les angles du clocher qui renferment des petites colonnes engagées dans un retrait. La décoration des chapiteaux se compose de lourdes volutes, de palmettes, de lignes ondulées et d'autres motifs gravés en creux (4). Les tailloirs et les bases offrent les mêmes profils que dans la tour du nord. Les huit baies en plein cintre du troisième étage s'appuient chacune sur deux petits fûts, et leur archivolté entourée de billettes se compose d'un seul rang de claveaux. On aperçoit un rang de billettes sous l'appui des baies et des courtes colonnes engagées dans les contreforts d'angle. Au dernier étage, deux baies en plein cintre s'ouvrent sur chaque face au-dessus d'un bandeau garni d'un tore. Leur double archivolté, revêtue de baguettes aplaties, retombe sur quatre colonnettes. Deux autres petits fûts superposés s'élèvent aux angles de la tour, et la corniche se compose d'un simple boudin soutenu par des modillons à têtes grotesques (5). Une pyramide en pierre à quatre pans, surmontée d'une croix moderne, couronne le sommet du clocher.

Ces deux tours présentent une ressemblance très frappante avec les clochers des églises de Rhuis, de Saint-Gervais de Pontpoint (Oise), de Retheuil et d'Oulchy-le-Château (Aisne). On peut faire remonter leur construction au XI^e siècle, mais il faut attribuer le clocher du nord à une date

(1) Cf. pl. VIII, fig. 21.

(2) *Ibid.*, fig. 15.

(3) La cage du clocher mesure 2^m,55 sur toutes ses faces.

(4) Cf. pl. VIII, fig. 17 à 20.

(5) *Ibid.*, fig. 16.

plus ancienne que celui du sud. En effet, la taille de ses assises, l'ordonnance de ses baies et la décoration de ses chapiteaux portent l'empreinte d'un style plus archaïque. La tour du nord fut élevée en même temps que la nef vers le milieu du règne de Henri I^{er}, et le clocher méridional ne doit pas être antérieur à l'année 1070 environ.

M. Anthyme Saint-Paul suppose que le plan primitif de l'église ne comportait pas de tours jumelles, et que les deux clochers furent rajoutés après coup sous le règne de Philippe I^{er} (1); mais il nous est impossible de partager son opinion. Si l'on en croit le savant archéologue, l'absidiole du croisillon nord fut démolie, parce que la construction postérieure de l'une des tours avait compromis sa solidité. Or cette absidiole primitive, dont la largeur était calculée pour laisser l'espace nécessaire au soubassement du clocher, se conserva intacte jusqu'au XIII^e siècle, comme le prouvent les derniers débris de la petite chapelle gothique qui fut bâtie sur ses fondations. En outre, si les murs de la travée droite du chœur n'avaient pas servi de point d'appui aux deux clochers dès l'origine, pourquoi renfermeraient-ils un arc de décharge engagé dans leurs assises? Il faut admettre, au contraire, que l'architecte de la nef et du chœur primitif avait prévu l'emplacement des deux tours; mais le défaut de ressources l'empêcha d'élever le clocher méridional en même temps que la tour du nord. Un autre artiste acheva plus tard l'œuvre interrompue; et quand l'abside fut reconstruite, on fut obligé de conserver les tours jumelles, sans pouvoir établir une communication entre le transept et le déambulatoire.

Ainsi l'église de Morienvall n'est pas un monument homogène, et sa description détaillée soulève de nombreux problèmes archéologiques. Commencée vers le milieu du XI^e siècle et terminée vers 1070, elle fut agrandie dès le premier quart du XII^e siècle et remaniée successivement au XIII^e, au XIV^e et au XVII^e siècle. Cet édifice n'en offre pas moins un véritable intérêt pour ceux qui veulent étudier les origines de l'architecture gothique, et il faut souhaiter que les travaux nécessaires à sa conservation ne soient pas différés plus longtemps.

ÉGLISE D'OULCHY-LE-CHÂTEAU

La petite ville d'Oulchy-le-Château (2), chef-lieu du pays d'Orxois, était le siège d'un doyenné établi au IX^e siècle et démembré en 1661 pour former celui de Neuilly-Saint-Front. Située sur le bord de la voie romaine qui reliait Soissons à Château-Thierry, elle fut habitée dès l'époque mérovingienne. En 964, le château d'Oulchy se trouve déjà cité dans une donation du comte Oleric à l'abbaye de Montieramey (3). Thibault I^{er}, comte de Champagne, y installa des chanoines vers 1076, et le futur évêque Lisiard reçut les ordres à Oulchy des mains de saint Arnould, qui s'était réfugié dans le château en 1081 pour lutter contre l'évêque Ursion (4). Son petit-fils,

(1) *Mémoires du Comité archéologique de Senlis*, 3^e série, t. VII, p. 52.

(2) Aisne, chef-lieu de canton de l'arr. de Soissons.

(3) *Atlas de BLAEU*. Édition française de 1663, t. VII, p. 145.

(4) *Histoire du duché de Valois*, par CARLIER, t. I, p. 257. — *Acta Sanctorum*, août, t. II, p. 245.